

Aménagement

## AUX RENCONTRES NATIONALES DE L'URBANISME DURABLE, LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION DES TERRITOIRES EN QUESTION

Par Marie-Douce Albert - LE MONITEUR.FR - Publié le 03/11/2014 à 17:16

Mots clés :

Démarche environnementale



bruno LEVY/Le Moniteur - La première matinée des Rencontres nationales de l'urbanisme durable 2014 a permis, le 3 novembre, d'évoquer les questions d'ingénierie territoriale devant 200 personnes.

A l'occasion de la deuxième édition de ce rendez-vous consacré à un urbanisme responsable, co-organisé par l'Ademe et le Groupe Moniteur, élus, urbanistes, opérateurs ou chercheurs évoquent, jusqu'à ce mardi 4 novembre, la combinaison délicate entre la nécessité de contrôler l'expansion urbaine et le maintien de l'attractivité des territoires.

« Renouveler la ville, la reconstruire sur elle-même, la densifier tout en la rendant attractive et accessible au plus grand nombre ». En ces mots, Bruno L'échevin, le président de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, rappelait en préambule des Rencontres nationales de l'urbanisme durable, ce lundi matin, 3 novembre, le défi qu'auront à relever dans les années à venir tous les responsables de l'aménagement du territoire. Et surtout les contradictions qu'ils auront à affronter : Un territoire peut-il être géré de manière durable et rester néanmoins accueillant ? La densification peut-elle résoudre le problème de l'étalement urbain tout en proposant des lieux de vie agréables aux habitants ? Autant de sujets qui doivent être abordés et débattus jusqu'à ce mardi 4 novembre à l'espace Pierre Cardin, à Paris, où se tient la deuxième édition de ces rencontres. L'événement, co-organisé par l'Ademe et le Groupe Moniteur, est ainsi intitulé en 2014 : « Maîtriser la consommation d'espace pour renforcer l'attractivité des territoires » (Retrouver ici l'ensemble du programme et des intervenants de la manifestation).

### « Equité territoriale »

Invité comme grand témoin de la manifestation, l'architecte et urbaniste Philippe Madec a d'abord rappelé à l'assistance – composée de quelque 200 personnes, des représentants de collectivités territoriales ou d'organismes de gestion de l'habitat mais encore des aménageurs, des professionnels de la promotion et de la construction ou des étudiants – la nécessité de changer de modèle de réflexion. Il souhaite ainsi que les différents territoires ne soient plus renvoyés dos à dos. « Ainsi l'urbain serait à l'avant-garde, le périurbain, nationaliste et le rural, un désert ? Il faut sortir de ces caricatures et appréhender le territoire dans sa totalité », a-t-il averti. Difficile de faire ce travail global néanmoins quand, ainsi que Philippe Madec a pu le constater, « les 14 métropoles françaises concentrent le débat et le reste de la carte de France est grise ». Loin de lui, pourtant, l'idée d'opposer rural et urbain. Philippe Madec a appelé au contraire à une « équité territoriale ». Cependant un tel équilibre supposerait de donner des moyens aux petites communes pour qu'elles développent des objectifs aussi ambitieux que les grands centres urbains.



bruno LEVY/Le Moniteur - « Revenons aux territoires », a enjoint l'architecte et urbaniste Philippe Madec, grand témoin de cette deuxième édition des Rencontres nationales de l'urbanisme durable.

Pour cela encore faut-il que les collectivités qui, si elles sont restreintes en termes de population sont souvent très vastes en superficie, puissent accéder à des outils d'ingénierie territoriale efficaces. Ces méthodes de gestion des espaces, destinées à permettre un développement urbain plus raisonné, ont d'ailleurs fait l'objet de la première session de débats et de bilans d'expériences.

Ainsi Isabelle Feix, experte nationale Sols à l'Ademe, a présenté une démarche engagée à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, qui visait à établir une échelle d'utilité des sols, en termes de production agricole bien sûr, mais aussi de traitement de déchets, de captage d'eau potable ou encore de régulation des crues. Sur une carte, les terrains rendant le moins de « services » à la collectivité avaient ainsi pu être distingués comme ceux pouvant être urbanisés en priorité.

« Gagnant-gagnant »

Un outil a, lui, été mis en place en région Rhône-Alpes pour assister les acteurs de l'aménagement dans la gestion très spécifique du foncier. Pour aider notamment les élus et les agents territoriaux à régler des questions légales ou fiscales extraordinairement complexes et pour lesquelles ils sont généralement peu armés, le Centre d'échanges et de ressources foncières (Cerf) a été créé en 2009 et permet un partage des compétences entre tous les adhérents. « Cette structure est ouverte autant aux collectivités publiques qu'aux opérateurs, aux lotisseurs... sur la base du bénévolat mais dont tout le monde bénéficie, a expliqué sa directrice, Sybille Thirion. C'est gagnant-gagnant ». Une formule qui, sans doute, devrait guider tous les projets d'urbanisme. L'environnement ne sera sans doute réellement gagnant qu'à la condition que l'économique et l'humain le soient aussi.